

Commune de Mandres

Département de l'Eure
Arrondissement de Bernay
Canton de Verneuil d'Avre et d'Iton

Procès-Verbal de la séance du 24 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 24 février à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Mandres, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur OSMOND Michel, Maire.

Présents : M. OSMOND Michel, Maire M. LEGAY Vincent, Mme CORDIER Christine, M.CHAPELLE Bernard, M.GUICHETEAU Bernard, M.GROSSOT Patrick, M.THOURON Jean-Luc, M.WOESTELANDT Jean-Claude,

Absent(s) excusés : M.KHOURY Simon, M. CAROUANA Gabriel, Mme PRIMOIS Cécile,

Absent(s) ayant donné pouvoir : Mme PRIMOIS Cécile a donné pouvoir à M. OSMOND Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mme CORDIER Christine
(art. L 2121-15 CGCT)

Date de la convocation : 17/02/2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de procurations : 1

Nombre de membres présents : 8

NOMBRE DE VOTANTS : 9

Le quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel OSMOND, Maire.
Mme CORDIER Christine est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

Approbation du compte rendu de la séance précédente

2023-07 : Place de la Mairie : Devis pour réfection

2023-08 : Allée devant la Mairie : Devis pour réfection

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après l'appel nominal des conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou des objections sur le projet de procès-verbal du dernier conseil municipal qui a été transmis en amont à chaque conseiller municipal.

Aucune objection n'étant faite, le projet de compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

D2023-07 Place de la Mairie : Devis pour réfection

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis des entreprises EURL Fabien Terrassement et de SARL LANCON TERRASSEMENT pour les travaux de réfection de la place de la Mairie. Il s'agit de travaux de maçonnerie et de revêtement.

Monsieur le Maire détaille les deux offres reçues :

- EURL Fabien Terrassement
Réception le 20 janvier 2023
Coût total : 20 779.25 HT

- SARL LANCON TERRASSEMENT
Réception le 20 janvier 2023
Coût total : 36 055.50 HT

- EURL Fabien Terrassement
Réception le 13 février 2023
Coût total : 29 888.35 HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- **Valider** le devis de la société EURL Fabien Terrassement d'une valeur de 29 888.35 € HT pour les travaux de réfection de la place de la Mairie
- **Faire** passer ses dépenses en investissement.
- **Mandater** M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

D2023-08 : Allée devant la Mairie : Devis pour réfection

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise EURL Fabien Terrassement pour les travaux de réfection de l'allée devant la Mairie. Il s'agit de travaux de Terrassement et de revêtement.

Monsieur le Maire détaille l'offre reçue :

- EURL Fabien Terrassement
Réception le 15 février 2023
Coût total : 5 041.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- **Valider** le devis de la société EURL Fabien Terrassement d'une valeur de 5 041 € HT pour les travaux de réfection de l'allée devant la Mairie
- **Faire** passer ses dépenses en investissement.
- **Mandater** M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de catégoriser les voies de la commune de Mandres suite à la demande de l'INSE 27.

M. Vincent LEGAY informe le Conseil Municipal qu'un contact a été pris afin d'acquérir la parcelle cadastrée Ze 36 dans le cadre de l'installation d'une réserve à incendie, il est décidé à l'unanimité de prendre contact avec un notaire pour faire évaluer la parcelle

La séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance
Mme Christine CORDIER



Le Maire
Michel OSMOND



MAIRIE DE MANDRES
(EURE)

